

Visite du site d'Ampuglia,

zone humide de Petracurbara le 18 mai 2023
Quel impact des travaux illégaux sur le milieu naturel?
Première évaluation.



La partie nord du Padula, au Nord de l'Établissement A Vela, a été visitée le 18 mai 2023 suite à des travaux illégaux pour l'aménagement d'un parking payant.



Au milieu des années 1970, la zone humide de Pietracorbara conservait encore son intégrité, comme on le voit sur le cliché ci-dessous (1976) où une vaste roselière s'étend en continu en arrière de la plage © Petraviva

R
A
P
P
E
L



Avertissement

Toutes les parties du marais parcourues ont d'une façon ou une autre été modifiées, dégradées, anthropisées au cours des dernières dizaines d'années. Il n'existe plus ici d'habitat naturel de référence, mais seulement des lambeaux d'habitats et de petits isolats qui donnent une pâle idée de ce que serait la dynamique naturelle si elle n'était sans cesse contrariée.

Plusieurs grandes vagues de comblement sont intervenues mais également d'incessants grignotages ou des milliers de mètres carrés de roselière ont graduellement disparus sous les gravats. Un tractopelle stationnant à demeure facilite ce genre d'actions, réalisées souvent en hiver. L'introduction délibérée ou accidentelle de plante invasive comme l'herbe de la pampa ou des plantations d'arbres dans la roselière (au sud du marais) ont contribué à assécher le milieu, voire à modifier la chimie du sol. Le drainage du boisement d'aulne en amont de la route avec la dérivation des eaux vers la rivière prive la zone humide de sa ressource hydrique principale.

Enfin la circulation d'engins lourds et le passage de véhicules à moteur ont contribué à tasser le sol et à modifier la circulation de l'eau dans le sol comme les échanges avec la nappe.

Pour terminer, la forte régression ou la disparition du bourrelet dunaire, le recul des plantes des dunes et l'enlèvement à la va-vite des banquettes de posidonies contribuent à dégrader le système boisement humide/marais/dune/plage et accentuent le déséquilibre et notamment l'érosion de la plage.

C'est dans ce contexte très particulier qu'ont été réalisées les observations naturalistes visant à fournir une première qualification et évaluation de l'impact des derniers travaux.

Inventaire scientifique

L'intérêt écologique du site est reconnu depuis son inscription en 2008 en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1.

La marine de Pietracorbara est constituée d'une mosaïque d'habitats avec des prairies humides, des boisements alluviaux d'aulnes glutineux, d'une roselière et d'une mare en arrière-plage, et d'un tronçon de ruisseau avec sa ripisylve. Cette mosaïque représente un intérêt écologique primordial, en particulier à l'échelle du Cap Corse, dont le littoral est ponctué de seulement quelques micro-zones humides.

Les données existantes montrent que la richesse spécifique de la zone est significative avec : 72 espèces de végétaux, dont 4 espèces déterminantes, 1 habitat déterminant, 6 espèces d'amphibiens et reptiles, et 46 espèces d'oiseaux nicheuses et migratrices. La marine et plus largement la plaine de Pietracorbara représente une zone de passages et de haltes migratoires pour les espèces migratrices.

Source Formulaire standard de données

Muséum national d'Histoire naturelle

<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/940031076>

Autres zonages

Le site est classé en Espace Remarquable et Caractéristique de la loi Littoral et du PADDUC; il fait partie d'un périmètre d'acquisition du Conservatoire du littoral; il est situé sur le littoral du Parc naturel marin di u Capicorsu e di l'Agriate.

Pendant environ 1 h le secteur au Nord de l'établissement A Vela a été parcouru. Cheminement approximatif cicontre (photo géoportail 2019)





Le bourrelet dunaire est en régression partout, du fait: du passage (passé) de véhicules, du nettoyage mécanique de la plage et de l'accumulation des « déchets » (galets, posidonies...) et de l'annexion de cet espace par les établissements de plage.

Un système dunaire en bon état est la façon la plus efficace et la moins coûteuse de lutter contre l'érosion de la plage. (A)



Au Nord de la zone (B), la végétation au sol a été décapée pour créer des espaces supplémentaires de stationnement. On observe quelques restes de végétation de zone humide (à droite, Jonc aigu *Juncus acutus*).





B_ Un espace important de roselière à phragmites *Phragmites australis* a été entièrement détruit. La surface est évaluée à 5000 m². On observe des repousses au sol qui témoignent de la végétation d'origine.



Des restes de phragmites, arbres, terres, gravats ont été poussés dans la roselière



Destruction de la roselière (suite) De nombreux arbres ont également été abattus et dessouchés: aulnes glutineux, frênes à fleurs et tamaris d'Afrique
Le tamaris d'Afrique forme la végétation ligneuse naturelle d'un marais d'eau douce comme celui de Padula. Il est encore localement bien présent.



De nombreux exemplaires de tamaris *Tamarix africana* ont été détruits et/ou mutilés, des sujets jeunes ou adultes. **Cette espèce est protégée par la loi.**

??? La faune

La destruction de la roselière et du boisement de tamaris a forcément entraîné la perturbation ou la destruction d'animaux sauvages, surtout que les travaux ont été réalisés à la pire saison pour les oiseaux nicheurs, les amphibiens en reproduction et les insectes aquatiques. Même si nous n'en avons pas de trace, on peut considérer que les espèces et groupes suivants ont été impactés:

Oiseaux nicheurs: Rousserolle effarvate, Phragmite des joncs, Bouscarle de Cetti...

Amphibiens: Discoglosse sarde, Rainette sarde, Grenouille de Berger

Invertébrés: nombreux mollusques, libellules, diptères, lépidoptères...

Tous les oiseaux et amphibiens cités ci-dessus sont protégés par la loi, leur destruction et celle de leur habitat est de ce fait interdite.

En outre le Discoglosse sarde est inscrit à l'annexe 2 de la Directive Européenne « Habitats », la rainette sarde à l'annexe 4.



Rousserolle effarvate Acrocephalus scirpaceus © e bird



(E) Des tranchées ont été aménagées pour le passage de réseaux, dans quel but?



Sur la partie déjà artificialisée, le sol a été compacté un peu plus par les engins



(E) La végétation en place est poussée sans ménagement sur les tamaris

En conclusion

La conséquence majeure des travaux de mai 2023 est l'atteinte portée à l'un des dernier lambeau d'habitats encore naturels: la roselière et le boisement de tamaris, sur une surface d'un demi hectare. Les impacts sont très visibles sur la végétation et le sol; même si la trace a disparu, ils ont certainement été aussi forts sur la faune sauvage.

Il paraît essentiel que ces derniers espaces de nature venant d'être détruits soient soigneusement clôturés pour que les véhicules ne puissent y stationner, ce qui peut favoriser la régénération naturelle de la roselière. Cela ne remplacera pas les spécimens de tamaris âgés.

Petracurbara u 19 di Maghju 2023

Michel Delaugerre

Habitant de Pietracorbara, connaissant le site depuis des dizaines d'années.

Biologiste, zoologue, auteur de plusieurs dizaines de publications scientifiques

<https://scholar.google.fr/citations?user=md3wW60AAAAJ&hl=fr>

<https://www.researchgate.net/profile/Michel-Jean-Delaugerre/research>

Président du CSRPN de Corse (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) **ne s'exprimant pas à ce titre.**